

AUTOMNE 2023

SYNDISCOPE

JOURNAL DES EMPLOYÉ(E)S DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SECTION LOCAL 1244

DANS CE
NUMÉRO

Mot de la présidente	2	<u>Implication jeunesse</u>	8
Article - Un automne chaud	3	<u>Petites annonces</u>	9
<u>Mesures d'urgence</u> - Quoi faire	4	<u>Dates à retenir</u>	10
en situation d'urgence		<u>Clin d'œil</u>	11
<u>Saviez-vous que...</u>	6	<u>Juste pour rire</u>	12
<u>Le français ne rime pas avec</u>	7	<u>Quoi de neuf dans le Syndiscope</u>	13
<u>platitude</u>			

Mot de la présidente



Pour la plupart d'entre nous, la saison des couleurs et des lattés à la citrouille épicée est aussi synonyme de rentrée universitaire avec tout ce qu'elle apporte. Bien que pour plusieurs, celle-ci rime avec la fin d'un bel été, pour d'autres elle est le retour tant attendu à une routine rassurante.

C'est dans cet esprit de réconfort automnal que je vous souhaite la bienvenue dans cette nouvelle année au sein du SEUM1244. Le retour des activités syndicales après la pause estivale offre de belles occasions d'échanger, de s'informer, d'apprendre et de rencontrer d'autres membres. Peut-être également l'occasion de s'impliquer syndicalement, qui sait?

Alors qu'est-ce que nous nous souhaitons pour l'année 2023-2024 en tant que membres du SEUM1244? Pour ma part, je vous souhaite une année sous le signe de la bienveillance, tant envers les autres qu'envers soi-même. Je vous souhaite également une année marquée par la solidarité et un sentiment d'appartenance grandissant pour notre Syndicat; qu'ensemble, avec près de 2000 personnes unies, nos droits et notre reconnaissance soient à l'honneur.

Un jour peut-être, il ne nous restera comme enjeu que de déterminer s'il y a trop ou pas assez de trucs à la citrouille dans les cafés l'automne venu. D'ici là, il y a encore beaucoup à faire et de grains sur lesquels veiller, et c'est ensemble que nous y arriverons.

Bon automne,

Anne-Marie Desbiens

Un automne chaud... dans le secteur public

Il semblerait qu'un automne chaud nous attende cette année, et je ne vous parle pas de météo.

Les travailleuses et travailleurs du secteur public semblent mener une bataille acharnée pour obtenir leur dû, c'est-à-dire des conditions de travail adéquates et des salaires équitables. Le 23 septembre dernier, c'est environ 100 000 personnes qui ont marché pour exprimer leur mécontentement. Ce fut une mobilisation historique et sans précédent depuis les 50 dernières années. Pour prouver leur sérieux, ils/elles ont confié au Front commun un mandat de grève générale illimitée de 95 % . Ça aussi c'est historique.

Rappelons qu'en début de négociation, la proposition du gouvernement Legault était une augmentation annuelle de 1.8 %. Par ailleurs, ce même gouvernement s'est lui-même voté une hausse de 30 %, en invoquant leur droit de mettre du pain sur la table pour leur famille. Quelqu'un, quelque part nous prend pour des imbéciles. Qu'en est-il de ces travailleuses et travailleurs du secteur public ? N'ont-ils pas, eux aussi, le droit d'en faire autant ? De prendre soin de leur famille ? C'est du deux poids, deux mesures.

Il appert que les privilégiés qui nous dirigent n'en ont que faire de nos luttes. Face à ce constat, il est primordial de demeurer alerte et vigilant quant aux décisions que prend ce gouvernement. Plus que jamais, nous devons nous tenir debout pour protéger nos droits, notamment celui à des services publics de qualité, tel que l'éducation, le transport et les soins de santé. Le maintien de ce droit passe aussi par le soutien que nous apportons à ces travailleuses et travailleurs. Si nous ne faisons rien aujourd'hui, nous pourrions voir nos services être bradés.

Nous avons la responsabilité commune d'empêcher cela, pour nous, pour nos aînés et pour les générations futures.

Solidarité !

Pour en savoir plus visitez le site du Front commun à : <https://www.frontcommun.org/>

Natacha Yacinthe



Les mesures d'urgence - Quoi faire en situation d'urgence

**Vous êtes-vous déjà retrouvé dans une situation d'urgence au travail ?
Avez-vous su réagir adéquatement?**

Une situation d'urgence est une situation qui présente un risque immédiat de préjudice grave pour la santé, la vie, les biens ou l'environnement.

L'Employeur a la responsabilité d'assurer un lieu de travail sain et sécuritaire. Si je vous dis « URGENCE », il y a de fortes chances que vous pensiez à un incendie et l'évacuation qui en découle, mais il y a tellement plus. Que ce soit une situation nécessitant des actes de premiers soins, une personne en détresse psychologique, agressive ou intoxiquée, un tireur actif, un incident avec des produits dangereux ou dame nature qui se déchaîne (tremblement de terre, tornade, ouragan) vous devez apprendre à réagir adéquatement.

Avant qu'une situation d'urgence arrive, **votre responsabilité** est de vous informer auprès de votre gestionnaire sur les procédures et mesures d'urgence dans votre milieu de travail. En plus des particularités de votre milieu de travail, vous serez probablement orienté vers la page [Urgence de l'Université de Montréal](#). Prenez le temps de la consulter régulièrement, de lire et de mémoriser les consignes. Lors d'une situation d'urgence, il sera trop tard pour consulter les consignes.

page suivante....

Les mesures d'urgence - Quoi faire en situation d'urgence

... suite

En situation d'urgence, demeurez calme et ayez un regard objectif sur l'événement en cours. Face à la crise, ne cédez pas à la peur et appliquez les consignes émises par l'Université. Ces consignes peuvent être émises par différents moyens comme les écrans des campus, sur les téléphones munis de haut-parleurs, par les courriels institutionnels, le site urgence.umontreal.ca. Pour avoir rapidement les alertes et informations officielles, vous pouvez télécharger des outils, pour l'[ordinateur](#) ou votre [appareil mobile](#).

Chaque personne est responsable de sa propre sécurité. Ne jouez pas les héros et appliquez les consignes d'urgences.

Demandez-vous si vous êtes en mesure d'identifier les ressources de votre secteur, comme les secouristes, le moyen de communication avec la sûreté, l'application d'alerte et les endroits où sont communiquées les informations d'urgences. Si la réponse est non, demandez à votre gestionnaire les informations nécessaires.

Identifiez les éléments qui peuvent vous être utiles en situation d'urgence, comme la localisation de la trousse de premiers soins, du défibrillateur, des extincteurs, de deux voies d'issues en cas d'évacuation. Connaissez votre lieu de travail, l'immeuble et ce qui se trouve autour pour ne pas être désorienté en cas d'urgence.

Vous êtes dans votre droit de poser des questions et faites-le avant que l'urgence survienne.

Comité SST



Saviez-vous que... ?

- La majorité des questions au comité de griefs portent sur les affichages, le respect des heures et l'horaire de travail, les mesures disciplinaires et administratives, l'assurance-salaire et le climat de travail.
- Un avis de 30 jours doit être affiché et envoyé au Syndicat lorsque l'Employeur modifie ou implante de nouveaux horaires.
- Les personnes salariées en arrêt maladie peuvent poser leur candidature sur des postes vacants.
- Un grief a été déposé pour réclamer le congé férié de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.
- Un grief a été déposé pour trouver des solutions aux pauses qui ne peuvent pas être prises au Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV).
- Un grief a été déposé pour réclamer une rémunération adéquate des heures additionnelles effectuées par les personnes salariées cycliques à temps partiel des bibliothèques.
- Un grief de portée générale a été déposé pour certaines personnes salariées en congé parental sans traitement, avec des horaires particuliers, etc. pour réclamer une remise des jours fériés.

Comité de griefs

Le français ne rime pas avec platitude

Quand je pense au français, il me vient spontanément à l'esprit :

Langue maternelle; richesse et finesse; littérature; Québec; fierté; appartenance; complexité; culture; partage; travailler en français; vocabulaire; humour, etc.

Et toi? À quoi te fait-il penser? Je suis certaine qu'on pourrait se faire une giga liste! Si tu veux, tu peux m'en faire parvenir et ensuite, je pourrais les partager à la prochaine parution du Syndiscope : judith.page@umontreal.ca

Je n'ai pas l'intention de publier de grands articles purement informatifs et monotones. J'ai plutôt envie d'écrire des articles à saveur participatifs. Je te suggérerai divers jeux linguistiques, des outils pratico-pratiques et quelques informations pertinentes de l'Office québécois de la langue française.

Je te propose une activité d'association traitant du vocabulaire de livres. Même si tu n'es pas bibliothécaire ou libraire, prête-toi au jeu! En cliquant sur le lien ci-dessous, non seulement tu pourras y participer, mais tu pourras également approfondir tes connaissances lexicales sur le terme abordé. Lorsque tu auras terminé, tu ne resteras pas sur ta faim, puisque tu auras accès aux réponses. Comme on dit en bon français : « C'est-tu pas beautiful ça? »

https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/divertissements/corresp/corresp_20101118.html

Invitation : Si tu n'as jamais assez de livres dans ta bibliothèque, que tu ne te lasses pas de lire et que pour toi, les auteurs et les autrices sont des génies de l'évasion psychologique, je te conseille de ne pas manquer le Salon du Livre de Montréal qui se tiendra du 22 au 26 novembre 2023 au Palais des Congrès.

<https://www.salondulivredemontreal.com/>

Judith Pagé

Comité de francisation



Jeune et impliquée...

C'est à ma participation à la formation syndicale des jeunes FTQ de l'automne 2023 que mon esprit de solidarité, de négociation et de défenses a pris vie. Les leaders locaux nous ont transféré leurs connaissances et nous préparé à affronter les défis spécifiques au travail de notre belle province. Ce camp n'est pas seulement une formation. C'est une immersion profonde dans l'art de la défense des droits des travailleuses et travailleurs du Québec. Au cœur de ce camp de formation, l'esprit de solidarité s'épanouissait.

Nous étions plongés dans des ateliers interactifs, imprégnés de discussions captivantes et de simulations de négociations adaptées à notre contexte. Le partage d'expérience a permis de tisser des liens forts et de créer un réseau de soutien essentiel pour les défis spécifiques qui nous attendent. Nous avons appris à manier la compétence de la négociation avec finesse, découvrant les tactiques, les stratégies et les subtilités de la communication qui font la différence. Des conseillers et des experts nous ont guidés, à travers des histoires vraies, à nous préparer ainsi à affronter les réalités uniques du Québec et au-delà. Nous avons également exploré les aspects juridiques, éthiques et stratégiques.

Nous nous sommes transformés en leaders syndicaux prêts à guider, à inspirer, à défendre notre identité et à affirmer notre engagement pour la justice sociale. D'ailleurs juste après le camp, je me suis rendue en famille à la manifestation du Front commun qui a eu lieu le samedi 23 septembre.

Je remercie notre syndicat de m'avoir accordé cette chance d'y participer. Je désire continuer dans cette voie et j'encourage chaque jeune travailleuse et travailleur à participer et à s'impliquer.

SECTION LOCAL 1244

Petites annonces

Que tu sois régulier, temporaire ou cyclique, ton syndicat a besoin de toi,

- Il y a présentement **45 postes vacants dans les différents comités** : cela représente une surcharge de travail pour ceux qui te représente (parfois sur plus d'un comité).
- **Plusieurs secteurs de l'UdeM sont actuellement sans délégué syndical** : nos délégués qui ont déjà répondu présents sont également peu nombreux dans les pavillons qu'ils représentent.
- Les activités organisées par ton syndicat le sont par des gens comme toi qui se présentent sur les comités où il est possible de contribuer. **Le comité de vie sociale a d'ailleurs des postes vacants si tu souhaites contribuer** et faire en sorte qu'on ait une année riche en activités pour tous les membres du SEUM-1244!



- **Tu n'as pas le temps !** Ton implication ne nécessite que quelques heures par mois. Mais si tu ne t'impliques pas, tu laisses tout le travail aux autres. C'est injuste !
- **Quelqu'un d'autre va le faire !** Euh non ! Je t'informe que personne d'une autre section locale ne le fera. Il s'agit de ton syndicat, et donc à toi de le faire.
- **Tu ne sais pas dans quoi t'impliquer !** Ah !! Dans ce cas, écris-nous à seum1244@umontreal.ca. Selon tes champs d'intérêt, on trouvera ensemble le meilleur spot pour toi. En plus, tu auras la formation.

On t'attend !



Dates à retenir

- **Assemblée générale**

- 22 février 2024 : Rapports comité et mise en candidatures
- 25 avril 2024 : Élections
- 29 mai 2024 : Rentes et assurances

- **Séances d'accueil**

- 28 novembre pour les réguliers
- 29 novembre pour les temporaires

- **Visites de secteur**

- Roger-Gaudry : Jeudi 9 novembre 2023 à 12H au U-1, dans l'aire de restauration Local Local

- **Présence au campus de St-Hyacinthe :**

- 14 novembre 2023 de 8h à 16h
- 28 novembre 2023 de 4h à 9h (rencontrer le personnel de nuit)

12 vérités brutales que tout employeur doit lire

1. Lorsque vos meilleurs éléments partent, ce n'est pas à cause d'eux. C'est à cause de vous.
2. Vous n'avez pas de problème de travail à distance. Vous avez un problème de confiance.
3. Un management qui ne sait pas gérer le retour d'information ne survivra pas au changement.
4. Si vos actions ne correspondent pas à vos valeurs, vos employés ne vous feront pas confiance.
5. Votre programme de diversité ne sert à rien si votre équipe de direction se ressemble.
6. Sous-payer votre personnel ne vous rend pas rentable. Cela vous rend myope.
7. Une culture toxique ternira votre marque, quelle que soit la qualité de vos produits.
8. L'expérience client ne dépassera jamais l'expérience employé.
9. La microgestion n'est pas un signe de dévouement, c'est un signe d'avertissement.
10. Les meilleurs talents ne resteront pas si leur développement n'est pas votre priorité.
11. Diriger par la peur crée des équipes peu performantes.
12. Si vous ne payez pas les gens à leur juste valeur, quelqu'un d'autre le fera.

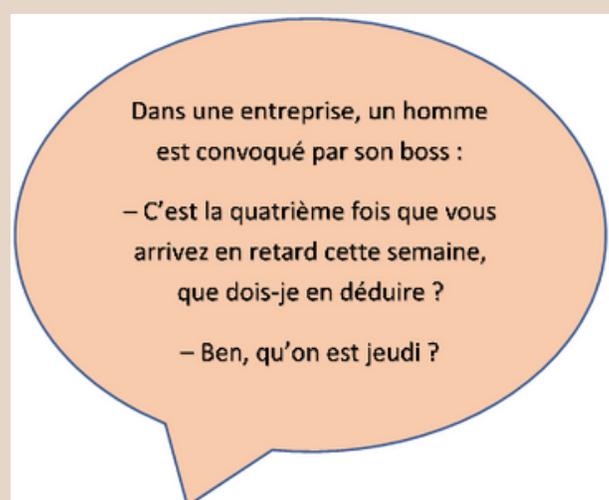
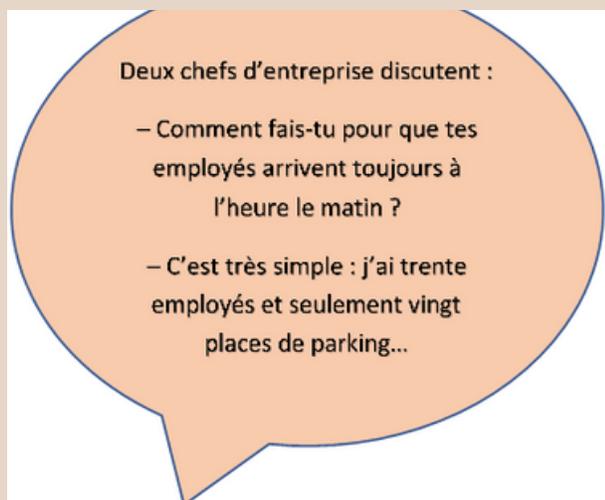
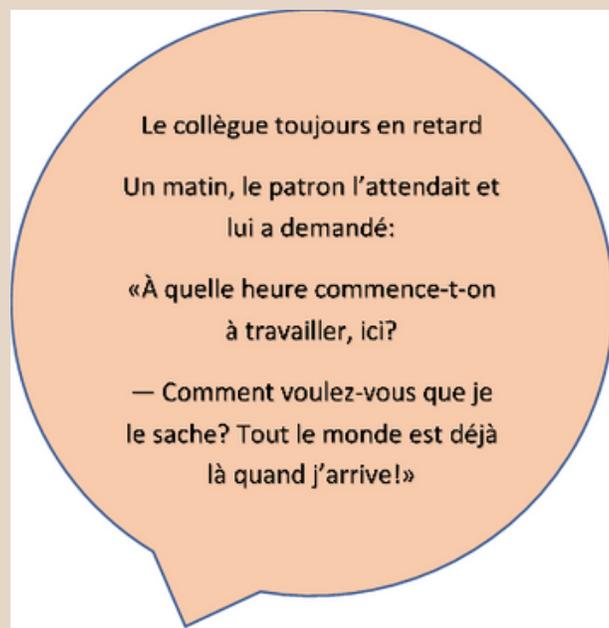
Si vous faites toujours passer vos collaborateurs en premier, ils vous donneront le meilleur d'eux-mêmes et tout le monde y gagne.

trouvé sur LinkedIn



Juste pour rire

Quelques blagues trouvées sur le net... pour vous faire rire un peu



Mot du comité d'information

Chères membres,
Chers membres,

Le comité d'information (Isabelle Lagadec, Chantal Leblanc, Patricia Mailhot et moi-même, Natacha Yacinthe) est heureux de vous avoir présenté ce numéro d'automne 2023 du Syndiscope. Espérons qu'il vous a plu.

Dans l'optique de le rendre plus attrayant pour vous, nous asseyons de nouvelles approches. Nous sollicitons donc votre retour sur son contenu.

Écrivez-nous à l'adresse syndiscope1244@umontreal.ca pour le commenter ou nous faire vos suggestions.

Au plaisir de vous lire.

Le comité d'information